


<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date :</b> 11 janvier 2016	
<b>Lieu :</b> Beausoleil	
<b>Réunion publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur :</b> Jacques Perret (Antea group)	

## Présents :

- M. LEFEVRE – Maire-Adjoint de Beausoleil délégué à l’Urbanisme
- Amanda BEAUGUIL et Yves K’OURIO (CARF)
- Jacques PERRET - Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- M. MOLINARI, GIR Maralpin
- Environ 5 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l’équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d’Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l’élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte –rendu succinct

### - Introduction par M K’ourio Directeur de l’aménagement de la CARF

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l’élaboration du Projet d’Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d’orientations et d’objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C’est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d’un document commun, qui permet d’exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

### **- Présentation par M. Lefèvre, Maire-Adjoint**

M. le Maire a présenté le cadre de l'élaboration du SCOT en rappelant les enjeux de ce document au regard de la commune et avec lequel devront composer les évolutions du document d'urbanisme local d'élaboration du PLU. Il regrette que, malgré la publicité accordée à cette réunion, il n'y ait pas davantage de monde.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

### **- Intervention de M. MOLINARI :**

M. MOLINARI rappelle que le GIR Maralpin rassemble des personnalités, universitaire et chercheurs qui réfléchissent au développement durable du territoire. Il s'interroge sur les sources utilisées pour réaliser ce diagnostic. Il souhaiterait qu'une part plus importante soit accordée au caractère transfrontalier de la CARF.

### **Intervention de M. LEFEVRE :**

M. LEFEVRE insiste sur la problématique de la trame des jardins patrimoniaux qui est très prégnante sur le territoire communal. Sa protection très générale n'est pas toujours justifiée et pose problème pour envisager une densification du centre-ville, pourtant nécessaire. Il souhaite que le SCOT soit l'occasion de hiérarchiser cette trame de jardins pour concilier une trame verte de qualité et un développement urbain nécessaire pour répondre aux besoins de la population.

### **Ne pas négliger la dynamique locale de développement des actifs qui maintient la qualité des services**

Si l'activité principale des actifs se concentre sur le secteur de la Riviera et Monaco, des habitants ont leur lieu de travail à Sospel ou sur la commune elle-même. Les réseaux courts de déplacement sont donc très importants. Moulinet a connu des moments difficiles lorsque les effondrements sont survenus sur la D2566 dans les gorges du Piaon. Le village a pu maintenir son désenclavement grâce au passage par le col du Turini, toutefois l'hiver cette route est dangereuse du fait des risques d'enneigement et ne constitue donc pas un axe privilégié.


### **Concernant les problématiques de transport et déplacement**

L'accent est mis sur la nécessité d'améliorer l'accessibilité de Monaco depuis l'autoroute A8. M. LEFEVRE n'est pas opposé à la réouverture de la bretelle de Beausoleil qui permettrait une meilleure répartition des flux, mais indique que cela ne sera pas suffisant et que l'idée d'un transport en site propre depuis la Turbie – qui existait autrefois – doit être développée.

M. MOLINARI insiste sur l'importance du train, tant pour les déplacements pendulaires que pour les échanges avec l'Italie (Axes Marseille – Gênes et Nice – Turin).

### Conclusion

Le faible nombre de participants n'a pas permis des échanges vraiment fructueux sur l'ensemble des problématiques du SCOT, mais quelques points forts sont ressortis, concernant la densification du centre de Beausoleil et l'importance accordée à l'amélioration des conditions de déplacement.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date : 28 janvier 2016</b>	
<b>Lieu : Breil-sur-Roya</b>	
<b>Réunion publique Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur : Jacques Perret (Antea group)</b>	

## Présents :

- M. André IPERT – Maire de Breil-sur-Roya
- Mme Amanda BEAUGUIL, CARF
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 50 résidents dont plusieurs représentants d'associations.

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCoT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte –rendu succinct

### Introduction par M. IPERT, Maire de Breil-sur-Roya :

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **La problématique des déplacements au centre des préoccupations**

De nombreux intervenants, représentants d'association et habitants, insistent sur l'importance primordiale du train entre Nice et Cuneo et la forte inquiétude liée au doublement du tunnel, facteur de risque important vis-à-vis du trafic poids lourds. Ils dénoncent l'étude d'impact qui annonce des chiffres de trafic poids lourds à terme qui sont très inférieurs à ce qu'on est en droit d'attendre : 250 poids lourds maximum par jour alors que cet itinéraire gratuit peut concurrencer les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus par lesquels s'écoulent chaque jour environ 2 500 camions. La route départementale entre Breil et le col de Tende n'est pas du tout adaptée à un accroissement du trafic poids lourds, qui engendrerait une pollution sonore et atmosphérique ainsi que des risques pour la sécurité routière à un niveau tout à fait insupportable.

A contrario, les réductions de services opérées sur la ligne de train sont préoccupantes. Les intervenants soulignent la contradiction entre le fait de prôner un développement durable et mettre tous les moyens sur les investissements routiers. L'articulation entre la SNCF et les chemins de fer italiens doit être renforcée, notamment pour permettre une correspondance efficace à Vintimille, voire une liaison directe, qui serait possible si Vintimille préservait les infrastructures existantes (ce qui ne semble pas être l'option choisie à l'heure actuelle). A défaut, les bus pour Menton doivent être renforcés et le transport à la demande maintenu.

### **La structuration d'un pôle Breil – Sospel avec optimisation du train est intéressante**

Cette structuration suppose une liaison par train cadencée entre les deux communes (le trajet dure environ 10 mn) : une rame pourrait faire jusqu'à 3 AR dans l'heure.

Le développement de l'habitat et des activités à Breil est possible, notamment dans le secteur de la gare, à condition d'optimiser la gestion foncière.

Le maintien du collège est une priorité ; l'implantation d'un lycée sur ce pôle est une option intéressante, mais ne doit pas remettre en cause le collège qui est fréquenté par les élèves de la Roya.

De lourds investissements en grande partie financés par le Conseil départemental ont été récemment réalisés à la piscine de Breil (suite notamment à une inondation), mais la commune manque de moyens financiers pour assurer seule son fonctionnement ; est-ce que la perspective de ce pôle Breil – Sospel permettrait de gérer cet équipement structurant dans un cadre plus large que le cadre communal ?

### **Economie et emploi : développer l'emploi dans la vallée**

L'agriculture doit être favorisée, dans une perspective de qualité et de circuits courts.

Le développement touristique est à développer, en lien avec les atouts du territoire : qualité de l'environnement, attraits culturels, sports de pleine nature...

Mais ce n'est pas suffisant ; il manque d'emplois qualifiés dans la vallée. Les jeunes quittent les communes s'ils poursuivent des études. Certaines industries de Monaco pourraient s'installer dans la vallée, mais cela suppose l'amélioration des conditions de déplacement comme on l'a vu et aussi l'équipement en très haut débit numérique pour lequel un plan est en cours : il faudra le tenir !


### **Qualité de l'environnement**

La population partage complètement le diagnostic sur la nécessité de protéger le patrimoine bâtis des villages ainsi que les nombreux espaces naturels qui sont les principales composantes de la qualité de leur cadre de vie. Mais leur préoccupation majeure est l'amélioration de la qualité de l'air, fortement dégradé par les remontées d'air du littoral pollué par le trafic automobile et par les arrivées d'air du Piémont pollué par les industries... ainsi que les nuisances acoustiques que risque d'entraîner l'augmentation du trafic poids lourds. La population s'étonne que les services de l'Etat soient si vigilants pour protéger faune et flore, et si peu attentifs aux risques de pollution majeure liés au trafic des poids lourds.

Un intervenant évoque la nécessité de disposer dans la Roya d'une véritable déchetterie, permettant également d'évacuer les déchets verts.

### Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur l'amélioration des modalités de déplacement, condition préalable indispensable à toute perspective de développement, en privilégiant les voies ferrées françaises et italiennes de manière coordonnée. Développer Breil et Sospel, qui sont au cœur de la CARF, est un scénario logique, à condition pour Breil et la vallée de la Roya de ne pas être asphyxiés par un flux ininterrompu de camions généré par le doublement du tunnel de Tende.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Dates</b> : 25 Janvier 2016	
<b>Lieu</b> : Mairie de CASTELLAR – 18 h 00	
<b>Réunion de concertation publique Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur</b> : Antea Group – Laurent TIXIDRE	

## Présents :

- M. le Directeur des services de la Mairie de Castellar
- Amanda Covello – Chargée de mission SCoT - CARF
- Laurent TIXIDRE – Ingénieur Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 10 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation des bureaux d'études et de l'équipe dédiés au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

### Point évoqués à l'issue de la présentation :

Des interrogations sont pointées concernant les problèmes actuels de :

- **Déplacement, circulation et accès :**
  - Problématique récurrente du stationnement sur la commune
  - Des questions sur la ligne de train italienne Vintimille-Breil que les habitants ne connaissaient pas
  - Nécessité d'améliorer la sécurité et la circulation des bus sur l'axe Menton - Sospel
- **Infrastructures :**
  - Avantages et inconvénients de l'extension de la zone d'activité : ce peut être un atout si c'est bien maîtrisé
  - Difficultés à préserver un commerce de proximité
  - Difficulté à préserver le nombre d'écoliers


- **Environnement :**

- La préservation nécessaire et souhaitée du cadre et d'une certaine qualité de vie.
- Un intervenant évoque la pollution de la mer venant de Vintimille à cause du réseau d'assainissement italien défectueux. Il faut travailler avec Vintimille pour endiguer ce phénomène qui abouti à la pollution des eaux de baignade du mentonnais.

- **Urbanisme :**

- La commune souhaite ouvrir deux nouveaux secteurs à l'urbanisation à préciser dans le cadre du PLU.



<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date :</b> 16 janvier 2016	
<b>Lieu :</b> Castillon	
<b>Réunion publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur :</b> Jacques Perret (Antea group)	

## Présents :

- M. RION – Maire de Castillon
- Amanda BEAUGUIL (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 12 résidents dont plusieurs élus du Conseil Municipal

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

### Introduction par RION, Maire de Castillon :

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **L'intérêt du SCOT**

Les élus présents soulignent l'intérêt du SCOT, qui pose bien les problématiques du développement de ce territoire.

### **Transport et déplacement : améliorer la sécurité de la route et renforcer la desserte bus**

Etant situé à l'écart des voies ferrées, la desserte de Castillon n'est possible que par la route. Celle-ci doit impérativement être améliorée car elle présente des caractéristiques dangereuses et ne permet pas une desserte par bus satisfaisante. On en parle depuis de nombreuses années mais on ne voit rien venir.

### **Habitat : Oui à un développement raisonnable**


La commune souhaite développer des logements supplémentaires pour accueillir de nouveaux habitants en lien avec le développement économique du littoral et de Monaco. Quelques possibilités existent (secteur du parking), un projet avec des logements sociaux est à l'étude.

Cette population contribuerait à relancer le commerce du centre du village, qui en a bien besoin.

Une autre perspective de développement est celle du tourisme avec notamment un projet d'hôtel et Spa sur le site de l'ancien village, au col de Castillon, projet freiné par les contraintes administratives.

### Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur un certain sentiment d'abandon, eux dont le village a dû être deux fois intégralement reconstruit après séisme et bombardements. Entre les contraintes d'environnement et de risques naturels, et les contraintes financières qui freinent l'amélioration de la route, ils restent sceptiques sur leurs chances de connaître un réel développement mais formulent le souhait que le SCOT puisse contribuer à une évolution positive.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Dates</b> : 26 Janvier 2016	
<b>Lieu</b> : Mairie de FONTAN – 18 h 00	
<b>Réunion de concertation publique Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur</b> : Antea Group – Laurent TIXIDRE	

## Présents :

- Philippe OUDOT – Maire de FONTAN
- Yves K'OURIO (CARF)
- Laurent TIXIDRE – Ingénieur Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 20 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

### Point évoqués à l'issue de la présentation :

Des interrogations sont pointées concernant les problèmes actuels de :


- **Déplacement, circulation et accès :**
  - o Les difficultés liées à la desserte ferroviaire (horaires et prix) et sa cohérence avec la desserte routière, elle-même complexe (RD/RN).
  - o Trajets vers le littoral complexe
  - o La circulation liée au Doublement du tunnel et son impact sur la traversée de la commune :
    - Quid des nuisances sonores ?
    - Quid de la pollution atmosphérique ?
    - Quid sur la sécurité routière ? la limitation du tonnage des camions (suite au courrier municipal) ?

La population souhaite avoir accès aux études environnementales et à la définition des dispositifs compensatoires prévus.
  - o La ligne aérienne (avions et hélicoptères) : plusieurs personnes soulèvent des modifications récentes concernant les couloirs aériens de nature à générer des nouvelles nuisances sonores. Un besoin d'information est sollicité. Qu'en est-il de la compatibilité de ces couloirs avec le parc national du Mercantour ?

- Le projet de contournement de la commune : les habitants souhaitent que ce projet soit à nouveau étudié.
- **Logement :**
  - Nombreux logements vacants (les propriétaires préfèrent louer uniquement pendant la saison touristique, voire pas du tout plutôt que d'investir dans des travaux de mise aux normes actuelles).
- **Infrastructures :**
  - Difficultés à préserver un commerce de proximité et les services publics.
  - pas de Lycée (il faut aller à Menton ou Roquebrune)
  - Difficultés à motiver la venue de jeunes ménages.
  - Les difficultés liées à la desserte par réseau haut débit (fibre) ;
- **L'emploi :**
  - Activité économique en berne
  - Peu ou pas de perspective (abandon de l'exploitation de la source de Fontan)

Certains points sont systématiquement mis en avant :

- La préservation nécessaire et souhaitée du cadre et d'une certaine qualité de vie.
- La peur de nuisances nouvelles liées à des infrastructures nouvelles.
- L'absence d'information concernant les impacts environnementaux des projets nouveaux.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Dates</b> : 27 Janvier 2016	
<b>Lieu</b> : Mairie de GORBIO – 18 h 00	
<b>Réunion de concertation publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur</b> : Antea Group – Laurent TIXIDRE	

## Présents :

- Michel ISNARD – Maire de GORBIO
- Yves K'ourio (CARF)
- Laurent TIXIDRE – Ingénieur Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 20 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCoT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village


## Compte –rendu succinct

### Point évoqués à l'issue de la présentation :

Des interrogations sont pointées concernant les problèmes actuels de :

- **Déplacement, circulation et accès :**
  - o Les difficultés liées à la desserte ferroviaire (horaires et prix) et sa cohérence avec la desserte routière.
  - o Les questions portent sur les axes de développement des transports en commun vers Monaco en particulier au niveau des amplitudes horaires.
  - o Le problème récurrent de stationnement sur la commune : y- a-t'il des projets de parkings partagés ? la réhabilitation de la carrière sera-elle affectée à du stationnement ?
- **Environnement/déchets :**
  - o Des pistes de réflexion sont-elles étudiées pour faire diminuer le cout de traitement des OM ?
  - o La préservation nécessaire et souhaitée du cadre et d'une certaine qualité de vie

- **Infrastructures :**
  - Demande concernant la desserte par réseau haut débit (fibre) permettant de favoriser le télétravail.
  - Difficultés à préserver un commerce de proximité et les services publics.
  - Difficultés à motiver la venue de jeunes ménages à résidence.
  
- **Tourisme :**
  - Certains habitants évoquent des variations de fréquentation touristique très importantes ne permettant pas la mise en place de services et commerces pérennes.
  - Le caractère peu vivant du village hors saison touristique.
  
- **Urbanisme :**
  - Projet d'extension de la commune au Nord : certains habitants évoquent des contraintes majeures liées au caractère « discontinue » de l'opération.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Dates :</b> 13 Janvier 2016	
<b>Lieu :</b> Mairie de La Brigue – 18 h 00	
<b>Réunion de concertation publique Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur :</b> Antea Group – Laurent TIXIDRE	

## Présents :

- Daniel ALBERTI – Maire de la BRIGUE
- Olivier GIACOMETTI – Directeur des services de la commune
- Grégory BOLGARI – Responsable de l’urbanisme de la commune
- Yves K’OURIO (CARF)
- Laurent TIXIDRE – Ingénieur Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 50 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation des bureaux d’études et de l’équipe dédiés au SCoT au sein de la CARF et d’Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l’élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population

## Compte -rendu succinct

### Point évoqués à l’issue de la présentation par le bureau d’étude :

Des interrogations sont pointées concernant les problèmes actuels de :


- **Déplacement, circulation et accès :**
  - o Les difficultés liées à la desserte ferroviaire (horaires et prix).
  - o La circulation liée au Doublement du tunnel et son impact sur la traversée de la commune :
    - Quid des nuisances sonores ?
    - Quid de la pollution atmosphérique ?
    - Quid sur la sécurité routière ?
  - o Les difficultés liées à la desserte par réseau haut débit (fibre) ;

- **Logements :**
  - Nombreux logements vacants (les propriétaires préfèrent louer uniquement pendant la saison touristique, voire pas du tout plutôt que d'investir dans des travaux de mise aux normes actuelles).
  
- **Infrastructures :**
  - Difficultés à préserver un commerce de proximité
  - Pas de collège ni lycée
  - Difficultés à motiver la venue de jeunes ménages.
  - Trajet la brigade => littoral complexes
  
- **L'emploi :**
  - Activité économique en berne
  - Des pistes sont évoquées en lien avec l'agro-tourisme mais les leviers « d'impulsion » ne sont pas clairement identifiés.
  
- **L'urbanisme :**
  - La commune souhaite ouvrir deux nouveaux secteurs à l'urbanisation à préciser dans le cadre du PLU.

Certains points sont systématiquement mis en avant :

- La préservation nécessaire et souhaitée du cadre et d'une certaine qualité de vie.
- La peur de nuisances nouvelles liées à des infrastructures nouvelles.
- Le sentiment d'un certain abandon au sein du territoire de la CARF.



<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date : 18 janvier 2016</b>	
<b>Lieu : La Turbie</b>	
<b>Réunion publique</b>	
<b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur : Jacques Perret (Antea group)</b>	

## Présents :

- M. RAFFAELE – Maire de La Turbie
- M. BROSSARD – Conseiller Municipal
- Amanda COVELLO, Chargée de mission SCOT (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 10 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte –rendu succinct

Introduction par M. RAFFAELE, Maire de la Turbie

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **Les enjeux de la Turbie**

Plusieurs points importants sont relevés par les intervenants :

- sa position à l'entrée Ouest de l'agglomération et, du fait de la mitoyenneté avec Monaco, son appartenance à la façade littorale.
- une croissance démographique supérieure à la moyenne de la CARF
- Plusieurs sites à enjeu : la Tête de Chien où la commune a constitué une réserve foncière et le secteur de la Cruelle avec la reconversion du site après l'arrêt de l'exploitation de la carrière
- L'optimisation de la liaison entre l'autoroute A8 et Monaco : échangeur de Beausoleil et transport en site propre entre la Turbie et Monaco avec parking relai.

### **Le site de la Cruelle**

Un intervenant demande si le site de la Cruelle pourra effectivement être aménagé pour développer des activités. Il lui est répondu qu'il est bien envisagé une reconversion progressive du site après 2024, date de la fin de l'autorisation d'exploiter.

### **Liaison avec Monaco**

Un intervenant demande s'il est envisageable de remettre en service l'ancien tracé du train à crémaillère qui reliait autrefois la Turbie et Monaco. Il est répondu qu'une étude sera réalisée pour déterminer l'opportunité d'une liaison en site propre entre la Turbie et Monaco et si oui la solution technique à privilégier.

### **Développement de l'habitat principal**


Un intervenant souligne la demande importante de logements à la Turbie émanant de personnes travaillant à Monaco. La plupart d'entre eux disposent d'une adresse à Monaco et déclarent n'être que résidents secondaires à la Turbie, alors qu'ils y résident effectivement à l'année, ce qui pose une difficulté car ils ne sont pas comptabilisés comme des habitants permanents.

### **Les contraintes patrimoniales**

Un intervenant souligne le frein que représentent les contraintes liées aux sites et monuments classés (trophée d'Auguste, Tête de Chien).

### Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur le positionnement particulier de la Turbie vis-à-vis de Monaco et des enjeux spécifiques qui en découlent.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date : 21 janvier 2016</b>	
<b>Lieu : Menton</b>	
<b>Réunion publique Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur : Jacques Perret (Antea group)</b>	

## Présents :

- M. GUIBAL – Maire de Menton
- Amanda BEAUGUIL (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 15 résidents
- Un représentant de l'association Roya Environnement Nature

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte –rendu succinct

Introduction par M. GUIBAL, Maire de Menton

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **L'inquiétude soulevée par le doublement du tunnel de Tende**

L'association Roya Environnement Nature s'inquiète fortement de l'impact du doublement du tunnel de Tende, qui risque d'entraîner un trafic poids lourds bien au-delà des chiffres avancés dans l'étude d'impact.

M. Guibal comprend cette préoccupation, mais souhaite recentrer le débat sur le rôle de Menton au sein du projet de territoire de la CARF.

### **Prendre davantage en compte les relations avec l'Italie et Monaco**

- S'inspirer du modèle italien pour relancer l'agriculture : il suffit de passer la frontière pour constater que les coteaux italiens sont aménagés avec terrasses et serres visant une production agricole beaucoup plus dynamique que sur le territoire de la CARF. La relance de l'agriculture est une priorité quitte à limiter les espaces boisés. L'IGP des citrons de Menton est un atout sur lequel il faut s'appuyer.

- Se rapprocher de Monaco pour évaluer les conséquences sur la baie de Menton des vastes extensions en mer projetées par la Principauté.

- Pollution marine venant de l'Italie avec macro déchets sur le littoral apportés par le courant ligure : bois mais aussi égouts. C'est une question très importante pour la qualité des eaux de baignade.

### **Déplacements :**

La ligne de train Nice – Vingt mille doit absolument être optimisée ; elle est vitale pour les déplacements quotidiens. En revanche, une nouvelle ligne LGV interroge sur son impact potentiel.

Des navettes maritimes (cabotage) ont été expérimentées puis abandonnées ; l'idée peut-elle être relancée ? M ; Guibal évoque le défaut de fiabilité (en cas de grosse mer) qui freine ce mode de transport pour un usage quotidien domicile – travail pour expliquer l'abandon de l'expérience.

Le site de la Cruelle à la Turbie est aussi un enjeu important ; il faut trouver une solution alternative au stockage des matériaux sur ce site pour le réserver en vue d'un aménagement urbain cohérent avec transport en site propre vers Monaco, ce qui soulagerait les voies de desserte locales.

### **Economie et emploi : pour un développement équilibré entre un tourisme de qualité et des entreprises locales**

M. Guibal rappelle que la ville de Menton souhaite améliorer qualitativement les hébergements touristiques : hôtels haut de gamme sur le littoral, restructuration du Plateau Saint-Michel...


Il insiste également sur la nécessité de disposer de terrains pour accueillir des entreprises, avec la nécessité de procéder à une extension de la zone d'activité du Careï, seule possibilité résiduelle dans la zone littorale.

## **Urbanisme :**

Des intervenants soulignent l'importance des secteurs situés autour des gares (Menton et Garavan). Le secteur du port de Garavan (dont la concession arrive bientôt à échéance) est un secteur à enjeu pour le développement urbain et touristique de Menton.

## Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur la nécessité de préserver la qualité du milieu marin notamment vis-à-vis des développements et pratiques en provenance de Vintimille et de Monaco, de privilégier les transports collectifs et particulièrement le train Nice – Vintimille et une liaison en site propre entre la Cruelle et Monaco, ceci sans abandonner l'idée du cabotage avant d'être sûr de son inefficacité, et de permettre une densification de la ville littorale tout en préservant le développement d'un tourisme plus qualitatif et en permettant l'installation de nouvelles entreprises.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date :</b> 20 janvier 2016	
<b>Lieu :</b> Moulinet	
<b>Réunion publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur :</b> Frédéric Cuny (Antea group)	

### Présents :

- M. Guy BONVALLET – Maire de Moulinet
- Yves K'OURIO (CARF)
- Frédéric CUNY – Architecte-Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 15 résidents

### Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte –rendu succinct

### - Introduction par M K'ourio Directeur de l'aménagement de la CARF

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

## **- Présentation par M. Guy Bonvallet Maire**

M. le Maire a présenté le cadre de l'élaboration du SCOT en rappelant les enjeux de ce document au regard de la commune et avec lequel devront composer les évolutions du document d'urbanisme local d'élaboration du PLU.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

### Résumé des échanges par thématiques

#### **Transport et déplacement : Un mode de vie ou les déplacements pendulaires importants sont acceptés car résultant d'un choix de mode de vie**

Le diagnostic qui met en évidence la prédominance du littoral et de Monaco comme élément principal du dynamisme économique du territoire est largement partagé par les habitants. Les déplacements sont de ce fait au cœur des préoccupations des habitants au niveau de l'activité et de l'emploi.

Les habitants sont toutefois très attachés à la qualité de vie que leur procure leur commune de résidence et ont intégrés les déplacements nécessaires pour se rendre sur les pôles d'emplois ou de service des communes du littoral. Ils reconnaissent le caractère particulièrement pendulaire de leur mode de vie. Ces déplacements journaliers pour se rendre sur les pôles d'emplois sont désormais intégrés et considérés comme une constante de leur mode de vie. Ils se définissent eux-mêmes soit comme pendulaires ou semi-pendulaires.

Ils partagent tous au niveau des déplacements le diagnostic de la nécessité de privilégier le développement des transports en commun comme moyen de déplacement principal par rapport au véhicule particulier. Le transport collectif est économiquement plus intéressant et constitue pour de nombreux habitants (les scolaires les personnes âgées ou les actifs sans véhicules) l'unique moyen de déplacement pour se rendre sur les pôles de services.

#### **Economie et emploi : développer les possibilités de télétravail avec la Riviera et Monaco**

Pour maintenir l'activité sur Monaco, les habitants sont très intéressés par la possibilité de télétravail à domicile tout en étant déclaré comme actif monégasque qu'envisage de mettre en œuvre la principauté pour développer l'emploi. Cette disposition est prévue pour palier le manque de disponibilités foncières nécessaires pour construire de nouveaux bureaux sur la principauté. Cette éventualité reste possible si le télétravail est développé. L'accès à la fibre et le développement des réseaux numériques est donc primordiale pour les habitants du Moulinet.

## **Ne pas négliger la dynamique locale de développement des actifs qui maintient la qualité des services**

Si l'activité principale des actifs se concentre sur le secteur de la Riviera et Monaco, des habitants ont leur lieu de travail à Sospel ou sur la commune elle-même. Les réseaux courts de déplacement sont donc très importants. Moulinet a connu des moments difficiles lorsque les effondrements sont survenus sur la D2566 dans les gorges du Piaon. Le village a pu maintenir son désenclavement grâce au passage par le col du Turini, toutefois l'hiver cette route est dangereuse du fait des risques d'enneigement et ne constitue donc pas un axe privilégié.

## **Maintenir le développement du secteur touristique appuyé sur la qualité de l'environnement**

Une autre perspective de développement qui est partagée est celle du tourisme lié à la découverte d'un environnement de qualité. Des perspectives de développement de l'activité et de l'emploi liées au tourisme et aux activités agropastorales sont partagées. Le territoire dispose de nombreux atouts dans ce sens, le Moulinet étant dans le parc du Mercantour, il en constitue donc une porte d'accès direct pour sa découverte. Il dispose d'un patrimoine bâti avec son village. Ces éléments sont autant d'atouts paysagers, écologiques et sociaux sur lesquels le développement d'un tourisme de qualité doit pouvoir s'appuyer.

## **Développer l'agropastoralisme en reconnaissant les éleveurs comme des acteurs économiques du territoire.**

Si pour les habitants du Moulinet, la relance du développement des exploitations forestières ne semble aujourd'hui pas pertinente au regard du gisement (le potentiel restant à proximité ou le long des chemins d'exploitation semble désormais limité, les habitants ne croient donc pas à la relance de cette filière), le développement de l'agriculture de proximité et de l'élevage des ovins est de nouveau en croissance.

Les éleveurs locaux présents lors de la réunion ont confirmé que le territoire disposait de surfaces adaptées aux besoins d'exploitations ovines de tailles intermédiaires. Ils ne croient pas à la mise en œuvre d'exploitations beaucoup plus importantes qui nécessiteraient des surfaces de pâturages et de nouvelles fermes dont le territoire ne dispose pas.

Les exploitants confirment qu'ils ont fait l'effort de la remise aux normes sanitaires de leurs exploitations, que celles-ci sont viables économiquement. Des possibilités de développement existent réellement dans le cadre d'équilibres pouvant être trouvés au sein des espaces actuels et au sein de ceux plus limités pouvant être remis en pâturage. Ces développements sont économiquement possibles grâce à la diversification avec une agriculture de proximité privilégiant les circuits courts de distribution.



## **Rééquilibrer la part de l'élevage local des ovins et de l'agriculture de proximité dans les objectifs de gestion du parc naturel**

Toutefois, les agriculteurs présents tiennent à faire remonter au niveau des orientations du SCOT que leur maintien dépend plus de la reconnaissance par les pouvoirs publics de leur rôle d'acteurs économiques réels dans la gestion et l'occupation du territoire, plutôt que dans celui plus marginalisés et cantonnés à l'entretien et la mise en valeur des paysages.

C'est dans ce sens qu'un réel rééquilibrage doit être opéré entre la prise en compte de leur activité et les objectifs de gestion du parc naturel. Si la protection de la grande faune est aujourd'hui partagée par les habitants du Moulinet, il ne faudrait pas que celle-ci se fasse au détriment des tentatives de réinvestissement des exploitations. Cette relance de l'exploitation ovine encore fragile doit être prise en compte dans les futurs équilibres qui seront définis.

Dans ce sens la maîtrise de l'accroissement du loup est une réelle préoccupation des éleveurs. Ceux-ci ainsi que les autres habitants présents confirment le caractère anxiogène de la présence du loup à proximité des habitats, et ils veilleront à l'adoption dans ce sens d'orientations équilibrées dans le SCOT.

## **Population habitat : la nécessaire croissance du nombre des actifs pour maintenir le niveau des services**

Il s'agit d'inverser la spirale des déséquilibres en réengageant le cercle vertueux d'une nouvelle attractivité du territoire. Le diagnostic qui met en évidence les déséquilibres de la population sur le territoire de la CARF est partagé. Le constat du vieillissement de la population du territoire est effectivement ressenti, ainsi que la diminution de la part des jeunes actifs sur les villages. Ce déséquilibre résulte des difficultés pour les jeunes actifs de trouver un emploi et un logement adapté.

De ce fait les jeunes ménages ne peuvent pas s'installer, les écoles et les services ne disposent plus d'une population suffisante, la commune perd de son attractivité. Une spirale de désinvestissement est engagée qu'il s'agit de renverser au profit d'un cercle vertueux qui permet la venue de nouveaux actifs qui renforcent les besoins en services qui en se développant rendent de fait le territoire plus attractif et ainsi de suite...

## **Développer un renouvellement de l'offre au niveau de l'habitat dans le cadre d'extensions modérées du bourg et des hameaux**

Pour les habitants le renforcement de l'attractivité passe nécessairement par le développement d'une offre mieux adaptée au niveau de l'habitat. S'ils perçoivent tous le village comme un patrimoine bâti à préserver et valoriser, ils constatent toutefois que son réinvestissement très couteux est souvent un frein plutôt qu'un atout pour la venue de nouveaux ménages. Moulinet pour continuer de rester attractif doit être en mesure

d'accueillir de nouveaux habitants. Sans ce renouvellement, c'est l'équilibre du niveau des services, des écoles qui va s'en trouver fragilisé.

Des possibilités de création de logements doivent être dégagées sur des terrains nouveaux.

Plutôt que de rester uniquement dans le cadre contraint de la réhabilitation du bâti les habitants veulent faire le pari d'une possibilité de création d'un habitat nouveau mieux adaptés aux besoins des jeunes ménages tout en étant respectueux des exigences environnementales locales.

Ils souhaitent dans ce sens que puisse s'engager une réflexion sur un habitat innovant la fois plus durable et capable de répondre aux évolutions des besoins de jeunes actifs. Cet habitat pourra trouver sa place dans le cadre de rénovation transformation du bâti inexistant mais également au sein de petites opérations nouvelles.

La commune a la chance de pouvoir disposer encore contrairement à d'autres villages plus perchés de terrains accessibles et propre à accueillir de petites unités bâties nouvelles.

Il s'agit de saisir et maîtriser ces opportunités. Les habitants veilleront la également que le SCOT ne soit pas seulement le cadre de l'affirmation d'une protection des sites et paysages de leur territoire mais également celui d'un outil permettant une évolution de leur cadre de vie au niveau de l'habitat.

### **La prise en compte des contraintes, la protection du patrimoine et la préservation des espaces naturels**


Les habitants ont conscience d'habiter au cœur d'éléments naturels et géologiques particuliers. Ils ont conscience de leur dépendance vis-à-vis de l'infrastructure routière de la RD 2566 et de son caractère d'ouvrage exceptionnel qui participe indéniablement à la perception de l'identité de la vallée de la Bévéra. Ils ont salué les travaux d'amélioration de l'infrastructure routière réalisés, tout particulièrement le renforcement des passages étroits. La population partage également complètement le diagnostic sur la nécessité de protéger le patrimoine bâtis du village ainsi que de protéger les nombreux espaces naturels qui sont les principales composantes de la qualité de leur cadre de vie.

### **Conclusion**

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur le souhait que soit pris en compte dans l'élaboration du SCOT la reconnaissance de leur identité qui s'appuie sur la préservation d'un cadre de vie au sein du parc naturel du Mercantour. Dans ce sens, l'opportunité du développement d'un tourisme de qualité respectueux de leur environnement et le développement d'une agriculture de proximité et de l'élevage est partagée par les habitants.

Sur le plan du maintien de l'activité de l'emploi, les habitants font le constat que seul l'accueil de nouveaux actifs sera en mesure de dynamiser leur commune. C'est grâce à une population nouvelle qu'ils pourront maintenir leur niveau de service actuel. Ils veilleront donc à ce que des possibilités nouvelles d'habitat soient bien prévues dans l'élaboration des orientations du SCOT.

Frédéric Cuny Antea group

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date :</b> 3 février 2016	
<b>Lieu :</b> Rocquebrune Cap Martin	
<b>Réunion publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur :</b> Jacques Perret (Antea group)	

## Présents :

- M. CESARI – Maire de Rocquebrune Cap Martin et Président de la CARF
- M. CIOCCHETTI – Maire adjoint,
- Yves K'OURIO, Directeur de l'Aménagement (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 20 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCoT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte –rendu succinct

Introduction par M CIOCCHETTI, élu de la CARF en charge du SCoT

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **Comment rendre compatible la croissance de population avec les capacités de transport ?**

Un intervenant s'inquiète de voir de nouveaux projets (Base aérienne) qui vont générer des flux de déplacements supplémentaires alors que les infrastructures sont saturées et que de ce fait les bus ne peuvent pas avancer, ne disposant pas de couloirs spécifiques, ni les vélos d'ailleurs.

Il est répondu que la solution pourrait venir d'une part d'un renforcement de l'offre ferroviaire sur le littoral (plus de trains, moins de retards), et de la mise en place d'une liaison en site propre entre la Turbie et Monaco afin de soulager les voies de desserte.

La question des navettes maritimes est abordée : sa mise en place avait été tentée il y a quelques années, mais cela a été sans lendemain, faute de rentabilité.

### **Développement touristique : port de plaisance et plages**

Un intervenant demande si la création d'un port de plaisance à Rocquebrune avait été envisagée. Il lui est répondu que l'espace marin côtier étant intégralement en zone Natura 2000, c'était difficilement envisageable de créer un nouveau port. Il sera plutôt recherché d'optimiser les ports existants, notamment de celui de Menton Garavan dont la concession arrive bientôt à expiration, pour améliorer leurs retombées économiques tout en réduisant leur impact environnemental.

Serait-il possible de développer des plages aménagées, comme en Italie ? Il s'agit de l'occupation du domaine public maritime, qui est de la responsabilité de l'Etat. Des concessions peuvent être obtenues, mais seulement pour une occupation temporaire, avec des aménagements démontables qui doivent être retirés en hiver.

### **Politique du logement**

Les logements ont été pris d'assaut par les italiens d'abord, puis maintenant par les personnes travaillant à Monaco. Le prix du foncier et des logements est de ce fait très important, cela freine l'installation de nouveaux habitants.


Un intervenant interroge sur le point de savoir comment traiter la question des logements sociaux, avec un objectif fixé par l'Etat qui ne peut être atteint.

M. le Maire indique que le site de la Base aérienne permettra de programmer des logements sociaux, mais que les objectifs fixés par l'état ne pourront pas être atteints en respectant les objectifs de mixité sociale. Il s'agira également d'avoir au centre une sorte de poumon vert, avec des logements mais aussi des équipements publics et un développement économique avec l'installation d'entreprises.

M. Perret indique qu'il est tout aussi important de programmer des logements intermédiaires, qui permettent aux ménages d'actifs de s'installer dans la commune, car actuellement avec des prix de 6 à 7000 euros du m<sup>2</sup> c'est impossible pour des familles.

## Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur le l'équilibre entre logements, activités et transports. Le développement de la commune doit se concevoir pour accueillir des jeunes actifs, mais sans générer des flux importants supplémentaires sur les routes. La population souhaite également des bus plus rapides et des circulations douces.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date :</b> 15 janvier 2016	
<b>Lieu :</b> Sainte-Agnès	
<b>Réunion publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur :</b> Frédéric Cuny (Antea group)	

## Présents :

- M. FILIPPI – Maire de Sainte-Agnès
- Amanda BEAUGUIL (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 15 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

Introduction par M ; FILIPPI, Maire de Sainte-Agnès.

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **Une remise en cause de l'urbanisation diffuse de la commune**

Un habitant insiste sur la nécessité de limiter l'extension de l'urbanisation diffuse, et de mieux maîtriser les risques naturels : gestion des eaux de ruissellement, mouvements de terrain. Autrefois les habitants entretenaient les rigoles et canaux et les sols étaient cultivés et entretenus ; c'est de moins en moins le cas avec l'installation des « rurbains » et des résidents secondaires.

Certains habitants estiment que Sainte-Agnès ne doit pas servir de vase d'expansion pour le développement de la ville littorale. Le développement doit être maîtrisé, la stabilisation du niveau de population est nécessaire car il n'y a pas de zones d'extension significative pour l'urbanisation.

### **Se protéger des nuisances de l'autoroute**

L'autoroute A8 surplombe la commune, le viaduc enjambant le nouveau chef-lieu. Les nuisances sonores sont importantes, avec un trafic poids lourds considérable sur cet axe. La gestion des eaux de ruissellement est aussi un souci signalé par des habitants (certaines infrastructures seraient mal entretenues par le gestionnaire). Une concertation plus étroite avec ESCOTA est demandée.


### **Le confortement de Breil et Sospel semble une bonne orientation**

Un habitant résident précédemment à Tende a expliqué avoir déménagé à Sainte-Agnès pour se rapprocher du lycée, afin que ses enfants n'aient pas l'obligation d'être internes ou d'avoir des trajets quotidiens insupportables. Il s'étonne qu'on conserve 3 collèges à Sospel, Breil et Tende alors qu'ils sont sous-fréquentés, et qu'il n'y ait aucun lycée. Un rééquilibrage de l'offre d'enseignement dans le haut-pays lui semble une chose très nécessaire.

## Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur le souhait que le développement de Sainte-Agnès soit très mesuré, et que l'accent soit mis sur l'amélioration de la qualité de vie et la réduction des risques naturels. Le développement de la CARF passe par une densification des espaces déjà urbanisés proches du littoral et par un développement du Haut-Pays.



<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date : 15 janvier 2016</b>	
<b>Lieu : Saorge</b>	
<b>Réunion publique</b>	
<b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur : Frédéric Cuny (Antea group)</b>	

## Présents :

- Mme BRESC – Maire de SAORGE
- Yves K'OURIO (CARF)
- Frédéric CUNY – Architecte-Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 40 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

Introduction par M K'ourio Directeur de l'aménagement de la CARF

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **Une remise en cause de la pertinence des périmètres « infra communaux »**

Le découpage du territoire en 3 zones littoral, moyen pays et haut pays issu des éléments du porté à connaissance de la préfecture ne semble pas pertinent pour les habitants à la fois du point de vue géographique et du point de vue de l'occupation du territoire. Cela ne tient pas compte des bassins versants, ni de l'organisation du territoire à partir des axes de déplacement. Le découpage paraît artificiel, ne correspond pas véritablement à des « infra-territoires » et sépare les problématiques plutôt qu'il ne les rassemble. La véritable différence d'identité s'il s'agit d'en distinguer une porte plutôt sur le littoral du reste du territoire.

### **Transport et déplacement : le paradoxe d'un transport en commun par car mal adapté privilégié actuellement par rapport au transport ferré néanmoins plus durable**

Les habitants sont attachés à la qualité de vie que leur procure leur commune de résidence et ont intégrés les déplacements nécessaires pour se rendre sur les pôles d'emplois ou de service des communes du littoral.

Ils reconnaissent le caractère particulièrement pendulaire de leur mode de vie. Ces déplacements journaliers pour se rendre sur les pôles d'emplois sont désormais intégrés et considérés comme une constante de leur mode de vie.

Ils partagent tous au niveau des déplacements le diagnostic de la nécessité de privilégier le développement des transports en commun comme moyen de déplacement principal par rapport au véhicule particulier. Le transport collectif est économiquement plus intéressant et constitue pour de nombreux habitants (les scolaires les personnes âgées ou les actifs sans véhicules) l'unique moyen de déplacement.

Ils ne partagent pas du tout par contre les choix actuels des différentes collectivités Etat, Région, acteurs privés qui favorisent le renforcement du déplacement par car au détriment du transport ferré.

Le transport par car est considéré comme inadapté au relief et aux caractéristiques du territoire. Les chaussées et les traversées des bourgs et villages ne sont pas adaptés à la circulation des poids lourds. Le transport par car présente plus de risques, et les difficultés de déplacement ne permettent pas d'assurer la fiabilité des horaires que peut garantir facilement le chemin de fer.

Les habitants ne comprennent pas que ce moyen de transport qui reliait antérieurement la Suisse à la Riviera et qui a contribué à l'affirmation de l'identité de la vallée ne soit plus considéré comme moyen de déplacement stratégique. Ils trouvent regrettable que lui soit préféré le déplacement routier malgré les nuisances qu'il génère et le peu d'intérêt qu'il présente au regard des perspectives d'un développement durable du territoire.

Sur ce sujet la population a le sentiment d'un abandon et d'une incompréhension de la part des pouvoirs publics d'autant plus qu'historiquement la vallée a tiré son développement et son rayonnement de cette infrastructure ferrée.

## **Economie et emploi : privilégier le développement du secteur touristique appuyé sur la qualité de l'environnement**

Le diagnostic qui met en évidence la prédominance du littoral et de Monaco comme élément principal du dynamisme économique du territoire est largement partagé par les habitants. Est partagé également le diagnostic sur le mode de vie pendulaire des actifs qui en résulte. Les déplacements sont de ce fait au cœur des préoccupations des habitants au niveau de la recherche de l'activité et de l'emploi.

Le développement économique est insuffisant dans la vallée de la Roya. Les habitants de Saorge partagent le constat que l'infrastructure économique, antérieurement liée au transport ferré entre la France et l'Italie n'a pas trouvé de second souffle depuis la diminution de l'activité liée à la ligne de chemin de fer. Les activités économiques disséminées le long des communes qui disposaient de zones d'emplois à proximité des gares ont perdu leur dynamisme. La revalorisation de ces zones d'activités à proximité des gares est considérée comme une des priorités à développer dans le cadre des orientations générales du SCOT en s'appuyant sur l'important patrimoine bâti existant de qualité mais complètement désinvesti (hôtels, gares...).

Une autre perspective de développement qui est partagée est celle du tourisme lié à la découverte d'un environnement de qualité. Des perspectives de développement de l'activité et de l'emploi liées au tourisme et aux activités agropastorales sont partagées. Le territoire dispose de nombreux atouts dans ce sens, avec un patrimoine naturel avec de nombreux parc protégés.

Il dispose d'un patrimoine bâti avec les villages perchés qui constituent les accès aux hautes vallées. Ces éléments sont autant d'atouts paysagers, écologiques et sociaux sur lesquels le développement d'un tourisme de qualité doit pouvoir s'appuyer.

A contrario l'augmentation de la circulation de transit routier dans la vallée est considérée par les habitants comme incompatible avec ces perspectives de développement du tourisme lié directement à la qualité de l'environnement.

Les habitants surveilleront toute initiative qui renforcerait l'utilisation de la route au détriment du rétablissement de l'axe de déplacement ferré

Les objectifs d'amélioration de l'infrastructure routière envisagés et tout particulièrement l'élargissement du tunnel sont considérés comme incompatibles avec la préservation du cadre de vie des habitants. Si développement de l'activité économique il doit y avoir et c'est souhaité, celui-ci ne pourra pas s'appuyer sur le développement de la circulation des camions dans la vallée.

## **Population / habitat : inverser la spirale des déséquilibres en réengageant le cercle vertueux d'une nouvelle attractivité du territoire**

Le diagnostic qui met en évidence les déséquilibres de la population sur le territoire de la CARF est partagé. Le constat du vieillissement de la population du territoire est effectivement ressenti, ainsi que la diminution de la part des jeunes actifs sur les villages. Ce déséquilibre résulte des difficultés pour les jeunes actifs de trouver un emploi dans les vallées, un logement adapté et dans leur budget.

De ce fait les jeunes ménages ne peuvent pas s'installer, les écoles et les services ne disposent plus d'une population suffisante, le territoire perd de son attractivité.

Une spirale de désinvestissement est engagée qu'il s'agit de renverser au profit d'un cercle vertueux qui permet la venue de nouveaux actifs qui renforcent les besoins en services qui en se développant rendent de fait le territoire plus attractif et ainsi de suite...

Pour les habitants le renforcement de l'attractivité passe évidemment par le développement de l'emploi, une offre adaptée au niveau de l'habitat et un réinvestissement du transport collectif ferré.


### **Protection du patrimoine et préservation des espaces naturels**

La population partage complètement le diagnostic sur la nécessité de protéger le patrimoine bâti des villages ainsi que les nombreux espaces naturels qui sont les principales composantes de la qualité de leur cadre de vie.

### Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur le souhait que soit pris en compte dans l'élaboration du SCOT la reconnaissance de leur identité qui s'appuie sur la préservation de leur cadre de vie. Dans ce sens, l'opportunité du développement d'un tourisme de qualité respectueux de leur environnement est partagée par les habitants. Ce développement doit s'appuyer sur un renforcement du transport collectif ferré et en aucun cas par celui du transit routier.

Frédéric Cuny Antea group

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date : 4 février 2016</b>	
<b>Lieu : Sospel</b>	
<b>Réunion publique</b> <b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b> <b>Rédacteur : Jacques Perret (Antea group)</b>	

## Présents :

- Mme THOURET – Maire de Sospel
- Yves K'OURIO, Directeur de l'Aménagement (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 30 résidents
- En présence de France 3 Côte d'Azur

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

Introduction par Mme THOURET, maire.

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.

## Résumé des échanges par thématiques

### **Un impératif : améliorer la route entre Menton et Sospel**

Les caractéristiques de la route départementale entre Menton et Sospel la rendent dangereuse tout en ne permettant pas une desserte bus correcte, le tunnel montant n'étant pas accessible pour les bus ce qui nécessite un alternat pour le passage des bus sur le tunnel descendant.

Le développement de Sospel passe impérativement par une amélioration de cette route, qui est le seul lien avec Menton. C'est un sujet récurrent depuis des années et pourtant ce n'est pas une priorité pour le Département.

Le train est aussi un enjeu important, pour la liaison avec Nice d'une part, et avec Breil d'autre part dans le scénario où Sospel et Breil constituent un pôle structurant pour la CARF. Le train peut aussi être valorisé pour le fret.

### **Développement économique : faire évoluer la zone d'activité**

Une zone d'activité a été créée près de la gare, mais il n'y a pas de demandes d'installations : pour quelles raisons et pourquoi cela changerait-il ?

M. PERRET répond qu'il faut d'abord une bonne accessibilité ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. De plus, les terrains sont proposés sous forme de baux emphytéotiques alors que les entreprises souhaitent soit acquérir le terrain, soit louer des locaux. Enfin, le choix d'une filière spécifique suppose que soit engagée une série d'actions (centres de formation et de recherche, pépinières d'entreprises, équipements collectifs...) pour constituer un cluster capable d'attirer des entreprises du secteur, ce qui n'est pas à l'échelle du site.

Il faudra donc probablement faire évoluer cette zone d'activité pour la rendre plus attractive pour toutes sortes d'entreprises.

Un intervenant insiste également sur la nécessité de faire arriver rapidement le haut débit numérique.

### **Préservation de l'environnement**

Plusieurs interventions soulignent la nécessité de préserver l'environnement de Sospel, qui en fait tout l'intérêt. Il faut éviter une urbanisation diffuse qui s'avère coûteuse pour la collectivité.

L'intérêt de la commune sur le plan agricole est également souligné, avec de vastes surfaces planes et des coteaux plantés d'oliviers, l'agriculture sospelloise est diversifiée et doit être préservée.

### **Pôle Breil – Sospel :**


Si la constitution de ce pôle structurant permet d'améliorer les dessertes et notamment la route entre Menton et Sospel, et le train Nice – Cuneo avec une desserte cadencée entre Breil et Sospel, ce scénario présente un intérêt. L'installation d'un lycée à Breil ou à Sospel serait dans cette configuration un atout.

## **Logements :**

La croissance de la population est nécessaire pour préserver les commerces et les services qui existent encore dans la commune. La construction de nouveaux logements est aussi une obligation, du fait notamment de l'objectif fixé par la loi SRU de 25% de logements sociaux. Toutefois, ce développement ne doit pas se faire n'importe comment ; il doit être accompagné par la création d'emplois et respecter strictement l'environnement. Il faut aussi privilégier la réhabilitation des logements vacants, qui sont nombreux.

## Conclusion

Les habitants ne sont pas défavorables à un développement de la commune, dans le cadre du scénario qui prévoit un pôle structurant avec Breil, mais à condition qu'il soit réellement accompagné de l'amélioration des conditions de desserte (route Sospel – Menton et train), que le développement de l'emploi aille de pair avec celui de la population, que cela permette une amélioration des services aux habitants (lycée par exemple) et enfin que ce développement soit fait en respectant l'identité sospelloise et l'agriculture.

<b>Elaboration du SCoT de la Riviera française et Roya</b>	
<b>Date : 29 janvier 2016</b>	
<b>Lieu : Tende</b>	
<b>Réunion publique</b>	
<b>Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF</b>	
<b>Rédacteur : Jacques Perret (Antea group)</b>	

## Présents :

- M. ASSALO – Maire de Tende
- Yves K'OURIO (CARF)
- Jacques PERRET – Urbaniste - Pôle Aménagement du territoire – Antea Group
- Environ 20 résidents

## Ordre du jour :

- Rappel de la démarche du SCoT et du calendrier
- Présentation de l'équipe dédiée au SCoT au sein de la CARF et d'Antea Group
- **Présentation du document « Diagnostic et enjeux du territoire de la CARF » dans le cadre de l'élaboration du SCOT de la Riviera Française et de la Roya**
- Question et débat avec la population du village

## Compte -rendu succinct

Introduction par M. VASSALO, Maire de Tende

La réunion publique a pour but de présenter les principaux éléments du diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale de la Riviera Française et de la Roya. Ce diagnostic est présenté à toutes les communes qui composent la CARF. Il va servir de base pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dont découlera le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le DOO sera le document supra communal avec lequel, les PLU, les cartes communales devront être compatibles. La CARF dans le cadre de sa gouvernance souhaite que ce diagnostic soit partagé avec les élus et les habitants.

C'est dans ce cadre que des réunions publiques se tiennent actuellement dans toutes les communes. La présentation du diagnostic est réalisée à partir d'un document commun, qui permet d'exposer dans un premier temps les aspects généraux du diagnostic. Les spécificités de chacune des communes pourront être abordées au travers des thématiques générales exposées, et au cours des échanges de la réunion publique.

Après les éléments du rappel de la procédure d'élaboration et du contenu du Scot, par le représentant du cabinet d'études d'Antea Group, la présentation a été interactive au fur et à mesure du déroulé de la réunion.



## Résumé des échanges par thématiques

### **Une forte proximité avec l'Italie avec des projets communs, et un débat sur le tunnel de Tende**

La commune de Tende est limitrophe de celle de Limone Piemonte, qui est une importante station de sports d'hiver de l'autre côté du col de Tende. Dans ce contexte, la liaison entre Tende et Limone, par train ou par voiture, est importante.

Plusieurs intervenants soulignent l'absurdité d'investir autant dans le doublement du tunnel, et proportionnellement si peu dans la voie ferrée, alors que la liaison ferroviaire Nice Cuneo est historique et indispensable pour les habitants.

M. le Maire rappelle que le doublement du tunnel de Tende avait pour objectif de permettre la mise aux normes de sécurité du tunnel sans interrompre le trafic pendant plusieurs années, ce qui aurait été très préjudiciable pour les habitants. Par ailleurs, les décisions relatives aux travaux sur la voie ferrée s'effectuent dans un contexte complexe de dommages de guerre, qui n'est pas favorable à une bonne coordination... même si quelques avancées ont été récemment obtenues. Une remise à plat du dispositif entre la France et l'Italie sur ce point serait souhaitable, mais c'est du ressort du Ministère des Affaires Etrangères.

Les intervenants insistent sur les conséquences environnementales de ce doublement, les projections de trafic poids lourds indiqués dans l'étude d'impact étant très sous-évaluées. Des mesures de restriction du trafic poids lourds devront être prises au-delà des restrictions actuellement appliquées uniquement le week-end.

Un intervenant rappelle qu'il avait été prévu d'évacuer les déblais du tunnel par le train ; or cela n'a pas été fait. Pour quelle raison ?

M. VASSALLO répond qu'une partie des déblais a été réutilisée sur site pour améliorer la route d'accès au tunnel, et que l'autre partie a été évacuée côté italien.

### **Equipements et services à préserver :**

Les habitants s'inquiètent de la disparition progressive des services publics (accueil en gare SNCF, trésorerie....) Cette évolution est un frein pour l'installation de jeunes dans la commune.

La difficulté croissante de transport pour se rendre à Menton en raison de la réduction de l'offre ferroviaire a poussé certains habitants à quitter Tende.

L'orientation visant à créer un pôle plus structuré autour de Breil et Sospel est intéressante, mais elle suppose que l'offre ferroviaire soit renforcée entre Tende et Breil, et que les services les plus nécessaires à la population ne soient pas tous délocalisés à Breil (en particulier le collège).

L'importance de pouvoir disposer du haut débit numérique est également souligné, avec l'espoir que le plan d'équipement pourra être accéléré.

### **Economie et emploi : privilégier le développement du secteur touristique**

La commune dispose d'atouts touristiques importants (Vallée des merveilles avec un musée dédié, centre de ski de fond à Casterino, proximité de la station de ski alpin de Limone, hôtels et restaurant avec un projet d'hôtel important en voie de réalisation à Saint-Delmas). Elle souhaite conforter son activité touristique et signale l'intérêt d'un investisseur pour réaliser un hôtel en réhabilitant le fort de Tende, à proximité du col.

### **Protection du patrimoine et préservation des espaces naturels**

La principale inquiétude réside dans la gestion des risques naturels. M. Vassalo souligne que la protection des habitations existantes contre les chutes de blocs est un impératif coûteux. Pour le reste, le territoire de la commune est très vaste et bien protégé.

### Conclusion

Les habitants partagent de nombreux points exposés dans le diagnostic. Ils mettent l'accent sur l'importance de développer l'offre ferroviaire, tant vers Nice que vers Vintimille, Menton et Cuneo, pour redonner de l'attractivité au territoire. Le doublement du tunnel est un atout pour bénéficier des infrastructures de Limone, mais peut devenir un cauchemar si on ne maîtrise pas le trafic poids lourds. Le pôle structurant de Breil et Sospel est intéressant s'il n'entraîne pas le départ de tous les services vers Breil. Enfin, le tourisme est le vecteur de développement à privilégier sur la commune de Tende.